



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-057-22

**AVIS PUBLIC** est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 19 septembre 2022, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement général G-057-22 visant à adopter un code d'éthique et de déontologie révisé des membres du Conseil municipal de la Ville de Châteauguay, lequel abroge et remplace le règlement G-055-21.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay,  
ce 26 septembre 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

## PUBLIC NOTICE

### COMING INTO FORCE OF GENERAL BY-LAW G-057-22

**PUBLIC NOTICE** is given that during the regular sitting held on September 19, 2022, the municipal council of the Ville de Châteauguay has adopted the general by-law G-057-22 in order to adopt a code of ethics and conduct revised of the members of the Conseil municipal of the Ville de Châteauguay, which repeals and replace by-law G-055-21.

It comes into force on the day of publication of the present notice and may be consulted at the reception of the city hall located at 5, boulevard D'Youville, Monday to Thursday from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., and on Friday from 8:30 a.m. to 12 p.m.

*The present text is not official; thus, the French version prevails.*



**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
DE L'AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL G-057-22**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 26 septembre 2022, le présent avis public d'entrée en vigueur du règlement général G-057-22 visant à adopter un code d'éthique et de déontologie révisé des membres du Conseil municipal de la Ville de Châteauguay, lequel abroge et remplace le règlement G-055-21, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 26 septembre 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 26 septembre 2022.

**Le greffier,**

**George Dolhan, notaire**